



INKANTER

Samedi 27 décembre 2025



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

À l'occasion de la nouvelle année, Mme le Maire et les élus municipaux convient les associations communales, les nouveaux habitants ainsi que l'ensemble de la population à se réunir lors de la cérémonie des vœux de la commune, le **dimanche 11 janvier**, à 11h, salle des associations.

FEST-NOZ AMNESTY INTERNATIONAL



Bloaz Nevez organise le traditionnel fest-noz du **31 décembre**, au profit d'Amnesty International.
Au programme : Al Lann/Ar Wern, Coëtan, Diskar, Diveaj, Le Flem/François, Loened Fall, Mi dièse, Skipailh, Taouarh, Troadig...
Plus d'informations et réservation : <https://bloaznevez.fr>. Ouverture des portes de la salle des fêtes à 21h15.

CONCOURS PHOTO

Le concours photo amateur (réservé aux habitants de la commune) est de retour.

Il se déroulera **du 1^{er} janvier au 28 février**.

Thème : Les scènes de la vie quotidienne.

Plus d'informations :

<https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/concours-photo/>



ANIMATIONS SUR LA BIODIVERSITÉ

Les oiseaux des jardins

Samedi 10 janvier de 14h à 16h : une balade pour apprendre à observer les oiseaux de nos jardins et les identifier. Rdv parking de l'église de Loc-Éguiner.

Mon ami le blaireau

Mardi 17 février de 14h à 16h : une balade pour tout savoir sur cet animal nocturne ! Rdv au kanndi du Ferz.

Inscriptions obligatoires : 02 98 78 45 69

ou afqp29@gmail.com

Animation gratuite proposée par Au Fil du Queffleuth et de la Penzé, dans le cadre des animations sur la biodiversité de la commune.

BROYAGE DES SAPINS

L'association Jardin de Penfao, associée à la commune, organise pour la cinquième année consécutive, une journée de broyage des sapins de Noël le **samedi 10 janvier** de 10h à 12h sur le parking de Ti ar re Yaouank.

Cette initiative a pour but de limiter la production de déchets.

La dépose des sapins est possible sur le parking de Ti ar re Yaouank, jusqu'au 10 janvier à 12h, dans l'enclos prévu à cet effet. Au-delà, vous devrez déposer votre sapin en déchèterie.

Votre sapin est transformé gratuitement en paillis qui pourra être ensuite utilisé dans vos jardins. La récupération du paillage se fera à partir du samedi 10 janvier 10h en libre accès et gratuit.

Partagez l'information autour de vous, trop de sapins terminent encore leur vie en déchèterie !



FERMETURES EXCEPTIONNELLES

La mairie de saint-Thégonnec, France Services et l'Agence Postale Communale seront exceptionnellement fermées l'après-midi du **mercredi 31 décembre**.

La mairie de Loc-Éguiner est fermée **mercredi 31 décembre** et **vendredi 2 janvier**.

TI LUTIG - MÉDIATHÈQUE

L'abonnement à la médiathèque est **gratuit** pour tous. Il permet de pouvoir emprunter jusqu'à 15 documents (dont 2 jeux maximum) par carte pour la durée d'un mois.

Les animations sont **gratuites** et ouvertes à tous, abonnés ou non à la médiathèque.

Ti Lutig fait partie du réseau des médiathèques de Morlaix Communauté, « Penn-da-Benn ». Les usagers ont la possibilité de réserver, d'acheminer via une navette, des documents d'autres médiathèques du réseau, de se rendre et emprunter également, s'ils le souhaitent, dans les autres médiathèques. Penn-da-Benn a son site internet, avec un catalogue commun, les réservations y sont possibles et les animations y sont détaillées : <https://www.penndabenn.bzh>.

Atelier créatif : **mercredi 7 janvier** de 15h à 17h (durée libre). Public : enfants. Sans inscription.

Bébés lecteurs : **jeudi 15 janvier** à 9h30 ou 10h30 au choix. Lectures et chansons pour les 0 à 3 ans. Sans inscription.

Soirée pyjama spéciale nuits de la lecture : **vendredi 23 janvier** à 20h. Histoires racontées dans une ambiance de veillée. Thème : Villes et campagnes. Dès 6 ans. Les enfants sont invités à venir vêtus de leur pyjama préféré, s'ils le souhaitent. Sur inscription.

Espace bibliothèque du Ti Wanik : il comprend des documents de Ti Lutig et fait partie du réseau Penn-da-Benn. Possibilité de lecture sur place et d'emprunt pour les abonnés.

Horaires :

La médiathèque sera fermée le 31 décembre après-midi.

Mardi, jeudi, vendredi : 16h-18h30

Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h30

Samedi : 10h-12h30 et 14h-17h

Adresse : 17, rue de la gare

Tél. : 02 98 78 96 83

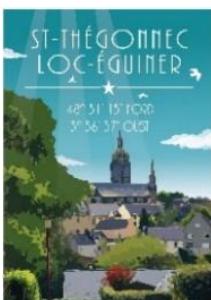
Mail : bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

Site internet : <https://www.penndabenn.bzh/>

Médiathèque Saint-Thégonnec Loc-Eguiner

mediatheque.saintthegonnecloc

VENTE D'AFFICHES ET CARTES POSTALES À FRANCE SERVICES



Nous vous proposons une belle affiche artisanale et sa déclinaison en carte postale, réalisée par **Riv Gauch**, représentant la commune de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner.

En voilà une belle idée de cadeau ou de carte de vœux !

En vente à France Services.

Carte postale : 2 € - Affiche : 19,50 €
Paiement par chèque ou espèces uniquement.



COUPURE D'ÉLECTRICITÉ

Jeudi 22 janvier de 9h à 15h dans les lieux-dits : Lannivinon, Kozhkér, Ferz, Gwelebaou, Kervilid, Bailhegenn et Keranôd.

Lundi 26 janvier de 9h à 11h dans les lieux-dits : Hellin Vihan, Bod Balan, Poullin, Garanou, Kroaz Kreiz, Kergaradeg Vihan, Hellin Greiz, Toull ar C'hoad, Brogadeon, Kerinkuff, Menez Rouz, Mêz Menez

Lundi 2 février de 9h à 12h dans le lieu-dit Kelenneg.

DÉCHÈTERIES ET COLLECTES

La collecte d'ordures ménagères du jeudi 1^{er} janvier est reportée au vendredi 2 janvier à partir de 6h.

Les déchèteries communautaires sont fermées à l'occasion de ce jour férié.

Pour plus d'informations : 0 800 130 132 (n°vert)

CARREFOUR DE L'ORIENTATION POST 3^{ème}

Les lycées Notre-Dame du Mur, Le Porsmeur, le Kreisker, Saint-Joseph de Landivisiau et Sainte-Marie Plouigneau organisent leur forum de l'orientation post 3^{ème} le **samedi 31 janvier**.



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET
DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

Réguler son chauffage pour faire des économies

Des petits équipements de régulation du chauffage vous aident à maintenir votre logement à la bonne température, tout en réduisant jusqu'à 10 à 15 % vos consommations.

Le thermostat d'ambiance permet de maintenir une température constante dans le logement, selon le réglage défini par les occupants. Il pilote l'ensemble du logement, qui continue d'être chauffé jusqu'à ce que la température de référence soit atteinte. Certains modèles programmables permettent en outre de définir des consignes en fonction des plages horaires. Pour fonctionner de manière optimale, le thermostat d'ambiance doit être placé dans une pièce de vie, à 1,5 mètre du sol environ, à l'écart des émetteurs de chaleur et des courants d'air.

Les robinets thermostatiques jouent quant à eux le rôle de régulateurs pour chaque pièce : ils peuvent être placés dans toutes les pièces hormis celle qui contient le thermostat.

Côté tarifs, comptez de 250 à 350 euros pour un thermostat d'ambiance, et de 70 à 100 euros par robinet thermostatique, pose comprise.

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de rénovation thermique et d'économie d'énergie au 47 rue de Brest à Morlaix (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org

Conseil de Développement Pays de Morlaix

Votre avis nous intéresse

Le Conseil de Développement du Pays de Morlaix renouvelle son projet associatif et souhaite connaître vos besoins et préoccupations pour mieux les porter à la connaissance et à la réflexion des élus du territoire. Le Pays de Morlaix regroupe les trois intercommunalités de Haut Léon, Landivisiau, Morlaix.

Répondre à ce questionnaire vous prendra environ 5 minutes. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses et celles-ci seront traitées de manière anonyme :

<https://urlr.me/uXdEyJ>



Fonds pour le Développement de la Vie Associative - CAMPAGNE 2026 (FDVA 2)

Le FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative) finance le fonctionnement ou les projets innovants des associations. Ce financement s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations, tous secteurs confondus. Il comporte deux axes : Axe 1 « Fonctionnement » : soutien global au projet associatif

Axe 2 « Innovation » : nouveaux projets innovants

Plus d'informations : <https://urlr.me/w9W8qb>

ADIL du Finistère - Info logement

J'ai entendu parler du bail mobilité, en quoi consiste-t-il ? Le bail mobilité est un contrat de location meublée de courte durée (1 à 10 mois, non renouvelable), destiné à des personnes en formation professionnelle, en études supérieures, en contrat d'apprentissage, en stage, en engagement volontaire dans le cadre d'un service civique, en mutation professionnelle ou en mission temporaire dans le cadre de son activité professionnelle.

Aucun dépôt de garantie ne peut être demandé par le bailleur. En revanche, tout locataire en bail mobilité est éligible à la garantie Visale pour couvrir les impayés de loyer et, le cas échéant, la remise en état du logement.

Ce contrat offre de la souplesse pour les étudiants et les salariés en mission, mais il suppose d'apporter la preuve d'une situation éligible.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site www.adil29.org - Rubrique : votre-question /bail-mobilité.

PERMANENCES À FRANCE SERVICES



Agents des Impôts

Prochaine permanence : **vendredi 23 janvier**, de 14h à 16h, sur rendez-vous

Assistante sociale

Prochaine permanence : **jeudi 8 janvier** de 14h à 17h, sur rendez-vous au 02 98 79 61 06

Conciliateur de justice

Prochaine permanence : **vendredi 9 janvier** de 9h à 12h, sur rendez-vous au 02 98 79 61 06

Droit à l'Emploi Saint-Thé Loc

Tous les mercredis après-midi de 13h30 à 17h

Prochaine permanence : mercredi 14 janvier

Mission locale du Pays de Morlaix

Prochaine permanence : **jeudi 8 janvier** de 14h à 17h, sur rendez-vous au 02 98 15 15 50

Photos d'identité

Prochaine permanence : **mercredi 7 janvier**, de 13h45 à 16h45, sans rendez-vous

Cartes d'identité et passeports

Les lundis matin et mercredis matin, sur rendez-vous.

Prendre rendez-vous : <https://urlr.me/b7zjW2>

